



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT  
AVEC L'IFAC POUR L'ORGANISATION D'UN  
STAGE DE FORMATION GENERALE B.A.F.A. AU  
CARRÉ**

**DÉCISION N° DM-20-032  
EN DATE DU 22 JANVIER 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4928 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier Denhez, 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'organisme de formation agréé « IFAC » d'organiser un stage de formation générale B.A.F.A. au Carré ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention avec l'IFAC, fixant les modalités d'organisation du stage de formation générale B.A.F.A., qui se déroulera au Carré, du 4 au 11 avril 2020, pour un effectif maximum de 30 stagiaires et un montant correspondant de 6 000 € TTC ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire Chargé de la jeunesse et de la  
santé,

**Signé**

**Didier DENHEZ**